

Votations cantonale et fédérale des 7, 8 et 9 février 2025

Bureau de vote

Pour les votations des 7, 8 et 9 février 2025, le Conseil municipal a constitué le Bureau de vote de la manière suivante :

Président : M. Christophe Nicoulin

Vice-présidente : Mme Anne Catherine Bögli

Membres : Mmes Laure Ledermann, Emma Meyer, Iola Meier, Nicté Meyer Arzate, Nadia Meier, Céline Membrez, Tania Membrez, Célia Menozzi, Sabrina Merçay, Maeva Meunier, Myriam Meunier, Tatiana Meunier.

MM. Cédric Zumbach, Nathan Alexandre Zürcher, Jean-Daniel Zwahlen, Sébastien Zwahlen, Jean-Pascal Wisard, Lucien Zahno, Samy Abdelkarim, Sébastien Adam, Yann Aeschbacher, Florian Affolter, Masoom Ahmadi, Ajanovic Amir.

Suppléantes : Mmes Fozia Mian, Catherine Michel, Valérie Milan, Lyn Minder, Gaëlle Minello, Julie Minger, Manon Miranda, Anaïs Mischer, Julie Miserez, Morgane Miserez, Tania Molinari, Joceline Mongo.

Suppléants : MM. Bajram Alija, Baptiste Alonso, Sacha Althaus, Bachir Aman, Loïc Ambühl, Raffaele Andrani, Joey Angeloni, Julien Anker, Mathieu Anker, Luca Aprile, Tony Aprile, Can As, Corentin Aubry, Yann Avalos, Senjur Avdulahu.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des personnes qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote, ou qui l'auraient égaré, qu'elles peuvent le retirer ou obtenir un double à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 7 février 2025 à 16 h 00, sur présentation du passeport ou de la carte d'identité.**

Pour les personnes qui votent par correspondance, nous rappelons l'obligation de signer la carte de légitimation.

Le mode d'emploi pour le vote par correspondance se trouve également sur la page « Votations ».

Moutier, le 18 décembre 2024/js

Chancellerie municipale